

Compte rendu / Meeting report

DE / FROM

S.CLAVERIE

A / TO

Les participants

COPIE / COPY

P.CASADEL, F. DECROCQ, H. DEFOSSEZ, E. LE
GUENNEC, J. HEBRARD, R. MELCHIOR, L. MINIER, J.-C.
PELTIER, A. PINET, G.PRUDENT, L. RICHE, N. ROSE, B.
TOURNADRE

H. DE MAISTRE

A. DE REYDELLET

RÉUNION / MEETING

Réunion DRIRE du 08 mars 2005

PRÉSENTS / ATTENDEES

DRIRE : Mr J. BLIGNY-MOREL (Avignon - Vaucluse)

ISOVER : S. CLAVERIE

P. HERINGUEZ

J.P. ROCCA

ORDRE DU JOUR

Eau

- Arrêté sécheresse
- Recyclage sous membrane
- Piézomètre n°3
- Contrat de traitement des eaux (NALCO)
- Retour des eaux de SER
- Cuve à fuel

Bruit

- Travaux d'extension

Air

- PPA
- Poussières compo
- Poussières Oxymelt
- PNAQ – Augmentation pour extension
- Incendies L3
- Légionella
- Emissions atmosphériques :
 - NH3
 - Particules
- Mesures en continu

Sols

- Envols par grand vent

- Plainte sur récolte de blé

Déchets

- Elimination des sources radioactives
- Projet de compactage (SITA)
- Plaques Calibel
- Sensibilisation prestataires

Divers

- ISO 14001 (audits internes, notation prestataires)
- Dossier d'autorisation d'exploiter
- FACP DRIRE :
 - fumées four
 - mesures en continu
- Plaintes
- Arrêt long

Usine d'Orange

EAU

• **Arrêté sécheresse**

- Retour vers l'usine du pompage d'eau sous membrane bassin : action importante et pérenne (depuis 6 mois recyclage de 58000 m³).
- Une procédure va être rédigée sur les mesures à prendre en cas de sécheresse, et une sensibilisation du personnel sur ce thème sera menée avant mai 2005 (affichage, distribution de document, Orange Actu, ...).

• **3^{ème} piézomètre**

La commande a été passée auprès de la société ANTEA.

Monsieur Bligny-Morel demande que l'installation soit opérationnelle en mai.

• **Contrat de traitement des eaux (NALCO)**

Le contrat avec la société NALCO est effectif. Le traitement est maintenant plus automatisé et fiabilisé, plus de déchets d'emballages (conteneurs bases fixes).

La cuve de 15 m³ d'acide sulfurique sera neutralisée.

• **Retour des eaux de SER**

Restent deux camions au plus à recevoir au mois de mai.

L'ensemble de l'opération s'est déroulée sans problème.

• **Cuve à fuel**

La cuve à fuel de 750 m³ a été nettoyée. Cela augmente la capacité de stockage des eaux de process.

BRUIT

• **Travaux d'extension**

- Amélioration du niveau de bruit : remplacement des SOFRAIR, changement des TAR, isolation phonique de la ligne Isolène 4.
- Mesure de bruit de fond lors de l'arrêt
- Cartographie après redémarrage du four (juin)

Pas de contrôle inopiné sur le bruit dans l'immédiat, mais ce thème reste d'actualité pour l'Inspection des Installations Classées car la lutte contre le bruit reste une priorité pour le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD).

AIR

• **PPA**

Procédure écrite, en cours de validation par les RH.

• **Poussières compo**

Les filtres Genevet revampés sont très efficaces.

• **Poussières Oxymelt**

Etude d'une solution de granulation en cours (1^{er} semestre 2005) pour réintroduction dans le four et éviter la mise en décharge de Classe I.

• **PNAQ**

Arrêté du 25 février 2005 fixant la liste des exploitants soumis aux quotas de CO₂ dont l'usine d'Orange fait partie.

Le chiffre ne tient pas compte de l'extension, il faudra faire une demande officielle d'augmentation de quotas au préfet après avoir reçu le nouvel arrêté d'autorisation (vers juin)

• **Incendies L3**

La détection de corps chaud sur la L3 est opérationnelle (en phase de réglage).

• **Légionella**

De nombreuses modifications vont être effectuées durant l'arrêt :

- traitement automatisé par NALCO (déjà effectif) ;
- remplacement des TAR SOFRAIR, Alpha Laval, U1/U2 ;
- modification des circuits en cas d'arrêt d'urgence d'une TAR ;
- intégration du scénario « Légionellose » dans le P.O.I.

Monsieur Bligny-Morel demande de lui fournir les nouveaux éléments concernant les TAR très rapidement (sous une semaine) afin de pouvoir les intégrer dans le projet d'arrêté préfectoral d'autorisation.

Il rappelle aussi qu'il convient d'informer le préfet avant fin avril de l'impossibilité d'effectuer l'arrêt annuel des TAR pour entretien (article 7 de l'arrêté du 13/12/2004).

• **Emissions atmosphériques**

Rapport des mesures IRH des 26 et 27/10/2004.

2 fiches d'écart :

- **Dépassement du flux journalier en poussières sur L3** (campagne IRH et résultats du mois de décembre 2004)

Le flux journalier de NH₃ est également un peu élevé sur la L3 pour ces mêmes prélèvements, mais des progrès très encourageants ont été réalisés depuis (remise des derniers résultats à Monsieur Bligny-Morel).

- **Dépassement des flux spécifiques et journaliers en SO₂ et Fluor sur Oxymelt** : cela provient de la défaillance du capteur SO₂ d'introduction de la chaux, dont la partie électronique est à changer (en cours : investissement de 30k€).

• **Mesures en continu (FACP n°36)**

Monsieur Bligny Morel demande que le problème sur l'appareillage de mesure des COV en continu puisse être résolu au redémarrage du four.

Nous n'avons toujours pas de réponse du fournisseur PANAMETRICS.

A l'heure actuelle, aucun autre fournisseur n'a été identifié pour contourner cet appareillage.

Monsieur Bligny-Morel nous encourage à passer par nos collègues allemands pour contacter le fabricant.

SOLS

• **Envois par grand vent**

Actions prévues :

- Projet de compactage des déchets (SITA : voir plus loin) ;
- Remonter la clôture Sud (environ 4m) ;

- Rallonger le filet anti-envols vers l'Ouest.

Après une visite sur place (filet, compacteurs, stand Oxymelt, zone d'attente 96 h), Monsieur Bligny-Morel demande de mener une réflexion sur la possibilité de mettre en place une protection autour de la zone d'attente 96 h pour le vrac qui limite les envols (à définir).

Il a également insisté sur l'importance de la sensibilisation du personnel sur ce sujet majeur pour le site.

Il précise qu'il y aura des prescriptions au sujet des envols dans le nouvel arrêté d'exploitation.

• **Plainte sur récolte de blé**

Monsieur Bligny-Morel demande qu'on lui transmette le compte-rendu de l'analyse faite par le laboratoire d'ISOVER.

Concernant les réserves émises par le commissaire enquêteur sur le dossier d'autorisation :

- Monsieur Bligny-Morel conseille de régler à l'amiable le différend opposant ISOVER à Monsieur Grangeon ;

- Afin de répondre à la demande de procéder à des prélèvements sur la végétation au Sud de l'usine, ISOVER a proposé la mise en place de plaquettes de dépôts (une en amont et deux en aval du site). Monsieur Bligny-Morel a accepté cette proposition.

DECHETS

• **Elimination des sources radioactives**

Pour des questions d'agrément du fournisseur du générateur de rayons X, le remplacement des sources radioactives est repoussé fin 2005.

Monsieur Bligny-Morel a pris note et a précisé que la rubrique correspondant aux sources figurerait encore dans le nouvel arrêté d'exploitation.

• **Projet de compactage**

L'étude est bien avancée avec SITA.

La mise en place d'une solution adaptée à la problématique est visée pour fin 2005.

• **Plaques Calibel**

En 2004, 3850 plaques Calibel ont été refendues.

• **Sensibilisation des prestataires**

Actions de sensibilisation tri des déchets et environnement destinées aux prestataires, menées à l'occasion de la réunion annuelle du plan de prévention général et des réunions d'accueil sécurité pour l'arrêt four.

DIVERS

• **ISO 14001**

Des audits ont été lancés dans l'usine d'Orange, notamment sur la notation fournisseurs et le P.O.I.

• **Dossier d'autorisation d'exploiter**

Le dossier devrait passer au CDH du 21 avril. Pour cela il doit être déposé en Préfecture au plus tard le 06 avril par Monsieur Bligny-Morel.

Il manque encore les avis de quelques administrations (dont mairie d'Orange, services de Secours et d'Incendie). Les avis reçus sont tous favorables.

- **FACP (mesures en continu, fumées four) sur remarques DRIRE (inspection précédente)**

FACP n°31 : diminution du temps d'arrêt de l'électrofiltre pour maintenance : la cible est de 3 jours au lieu de 4 jours.

FACP n°35 : pas de mesure de poussières lors de l'arrêt de l'électrofiltre.

La solution a été d'effectuer une mesure ponctuelle sur les 3 cheminées de voûte du four.

L'opération a été réalisée le 01/02/2005 sur un arrêt de 24h.

Les résultats ont été remis à Monsieur Bligny-Morel.

- **Plaintes**

Pas de plaintes (hors enquête publique)

- **Arrêt long**

Lors de l'arrêt du four seront mises en place les procédures spéciales pour les arrêts longs, notamment la gestion de l'eau.

Prochaine réunion : mardi 25 octobre 2005 à 9 heures